

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-André tenue au Centre communautaire, le lundi 2 août 2021 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance, Mesdames Annie Desbiens, Claudia Tremblay et Marie-Andrée Brassard ainsi que Messieurs Alain Chamberland, Rémi Brassard et Gilbert Tremblay.

Sous la présidence de Monsieur Gérald Duchesne, maire

La secrétaire-trésorière/directrice générale était présente

OUVERTURE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

2021-108

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Monsieur Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

1 Administration

- 1.1 Présences
- 1.2 Ouverture
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation des procès-verbaux des séances du 5 et du 7 juillet 2021
- 1.5 Correspondance
- 1.6 Rapport des représentants du conseil
- 1.7 Rapport général du maire
- 1.8 Avis de motion et dépôt du règlement numéro 2021-40 Relatif aux nuisances
- 1.9 Avis de motion et dépôt du règlement numéro 2021-41 modifiant le règlement numéro 2021-01 Concernant les animaux

2 Finance

- 2.1 Aide financière et prêt à la Coopérative de Solidarité le Relais Saint-André
- 2.2 Demande d'aide financière – FDH / Éclairage de la chute
- 2.3 Factures et liste des comptes pour approbation

4 Matériel, équipement, fournitures

- 4.1 Achat de panneaux d'affichage

7 Transport routier

- 7.1 Adjudication d'un contrat de fourniture et installation d'enrobé bitumineux
- 7.2 Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et accélération – Asphaltage Rang Saint-Hilaire

11 Varia

- 11.1 Dépôt de pneus

12 Période de questions

13 Levée de l'assemblée

2021-109

PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 5 ET DU 7 JUILLET 2021

Il est proposé par Monsieur Alain Chamberland, appuyé par Monsieur Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux des séances du 5 et du 7 juillet 2021.

2021-110

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Brassard, appuyé par Monsieur Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de

la correspondance et des documents reçus et remis aux membres du conseil en date du 29 juillet 2021.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RAPPORT GÉNÉRAL DU MAIRE

Le maire fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC du Domaine-du-Roy et dans les comités dont il est le représentant.

2021-111 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-40 RELATIF AUX NUISANCES

Avis de motion et dispense de lecture sont donnés par Madame Claudia Tremblay qu'il sera proposé lors d'une prochaine séance l'adoption du règlement 2021-40 Relatif aux nuisances. Le projet de règlement est déposé et présenté aux membres du conseil.

2021-112 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-41 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-01 CONCERNANT LES ANIMAUX

Avis de motion et dispense de lecture sont donnés par Monsieur Alain Chamberland qu'il sera proposé lors d'une prochaine séance l'adoption du règlement 2021-41 Modifiant le règlement numéro 2021-01 concernant les animaux. Le projet de règlement est déposé et présenté aux membres du conseil.

2021-113 AIDE FINANCIÈRE DE 20 000 \$ ET PRÊT DE 26 752.33 \$ À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LE RELAIS SAINT-ANDRÉ

ATTENDU QU'en vertu de l'article 91.1 de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité peut accorder une aide à toute coopérative de solidarité qui par ses statuts, interdit d'attribuer une ristourne ou de verser un intérêt sur toute catégorie de parts privilégiées ;

ATTENDU QUE la coopérative de solidarité Le Relais Saint-André est en processus de remplacer les réservoirs d'essence ;

ATTENDU QUE des demandes de subventions ont été acheminées à plusieurs instances gouvernementales et à des institutions financières par la coopérative de solidarité Le Relais Saint-André ;

ATTENDU QUE suite à la confirmation d'aide financière de plusieurs organismes et institutions gouvernementales la coopérative de solidarité Le Relais Saint-André a besoin d'une aide financière supplémentaire afin de couvrir l'intégralité des travaux pour le changement des réservoirs d'essence ;

ATTENDU QUE la coopérative de solidarité Le Relais Saint-André récupérera la portion équivalente aux taxes (TPS et TVQ) payées après le paiement total du projet ;

ATTENDU QUE la coopérative de solidarité Le Relais Saint-André a demandé une aide financière à la municipalité de Saint-André pour compléter le financement nécessaire pour la réalisation des travaux ;

ATTENDU QUE la Coopérative s'engagera par résolution, à rembourser le prêt octroyé par la municipalité aussitôt qu'elle recevra le remboursement de ces taxes ;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par Madame Marie-Andrée Brassard, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil accepte de prêter un montant de 26 752,33\$ à la coopérative de solidarité Le Relais Saint-André lequel prêt de 26 752,33\$ doit être remboursé dans un

délai maximal de 30 jours suivants la réception par ladite coopérative du remboursement des taxes.

QUE ce conseil accorde une aide financière de 20 000\$ non remboursable à la coopérative de solidarité Le Relais Saint-André afin de réaliser les travaux.

QUE le maire est autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, à signer le contrat de prêt et d'aide financière à intervenir avec ladite coopérative.

2021-114

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES REDEVANCES HYDROÉLECTRIQUE – VOLET LOCAL – MRC DU DOMAINE-DU-ROY / ÉCLAIRAGE DE LA CHUTE

ATTENDU QUE lors des études de consultations de la population, l'éclairage de la chute était un point important et répété ;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens lors de différents sondages ont démontrés leur mécontentement concernant l'actuel éclairage de la chute ;

ATTENDU QUE des tests ont été effectués sur les lieux afin de s'assurer de l'effet projeté du nouveau système d'éclairage proposé correspond à l'effet recherché et demandé par la population ;

ATTENDU QUE suite à ces tests, deux (2) soumissions ont été déposées à la municipalité;

- Wesco Distribution Canada inc.
 - 2 projecteurs, 1 système de contrôle et programmation, programmation faite par un technicien
 - Au prix de seize mille neuf cents dollars (16 900\$) avant taxes
- SPO Électrique
 - Travaux d'électricité, fourniture de 2 poteaux et base de béton
 - Au prix de treize mille sept cents dollars (13 700\$) avant taxes

ATTENDU QUE pour installer le nouvel éclairage, la municipalité devra investir en location de machinerie et en temps d'homme un montant total de trois mille deux cent cinquante-cinq dollars (3 255\$) avant taxes :

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par Madame Marie-Andrée Brassard, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers QUE :

- ❖ Le conseil accepte les deux soumissions présentées par Wesco Distribution Canada et SPO Électrique pour un montant total pour les deux (2) de trente mille six cents dollars (30 600\$) avant taxes.
- ❖ Le conseil autorise la présentation d'une demande de financement FDH d'un montant de 27 620\$ pour défrayer ces achats et qu'elle autorise Madame Maude Tremblay à signer toute entente découlant de cette demande ou relative à ce projet.
- ❖ Le conseil s'engage à défrayer un montant maximal de six mille neuf cent six dollars (6 906\$) représentant 20% du coût du projet.

2021-115

FACTURES ET LISTE DES COMPTES POUR APPROBATION

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver :

Les factures énumérées ci-dessous ainsi que la liste des comptes pour approbation qui leur a été remise au 29 juillet 2021.

2553-7317 Québec inc.	11 053.53\$	19021
9199-1687 Québec inc.	1 759.12\$	19022
ADMQ	458.75\$	19023

Entreprises R.S.S. Gagné inc.	4 307.31\$	19024
Erofin Environnex	303.82\$	19025
Ferme des Montagnes	1 011.78\$	19026
Ferme Alcasyl enr.	6 301.50\$	19027
Les Entreprises Éric Fleury	524.57\$	19028
Fonds d'information sur le territoire	15.00\$	19029
Le Relais Saint-André	504.38\$	19030
Les Entreprises Forestières Daniel Poitras inc.	7 277.92\$	19031
Location d'équipements Maximum	946.41\$	19032
Mégaburo	934.70	19023
MRC du Domaine-du-Roy	4 597.20\$	19034
Produits BCM Ltée	161.55\$	19035
Quincaillerie Tremblay Laroche	3 020.32\$	19036
Rock Guay Contracteur et Fils	1 437.19\$	19037
Société canadienne des postes	384.25\$	19038
Sécal Instruments inc.	2 504.96	19040

Je soussignée, Maude Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Maude Tremblay
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2021-116 ACHAT DE PANNEAUX D’AFFICHAGE

Il est proposé par Monsieur Gilbert Tremblay, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l’unanimité de procéder à l’achat de différents panneaux d’affichage auprès de Enseignes Aux Quatre Vents pour un prix total avant taxes de cinq mille soixante-quinze dollars (5 075\$).

2021-117 ADJUDICATION D’UN CONTRAT DE FOURNITURE ET INSTALLATION D’ENROBÉ BITUMINEUX

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-André a procédé à un appel d’offres par le service d’appels d’offre électronique SEAO pour de la fourniture et installation d’enrobé bitumineux ;

ATTENDU la politique de gestion contractuelle en vigueur ;

ATTENDU QUE la directrice générale a procédé, le vendredi 9 juillet 2021 à 11 h, à l’ouverture des soumissions ;

ATTENDU QUE qu’une (1) soumission a été reçue, à savoir :

SOUMISSIONNAIRE	
Asphalte Henri Laberge inc.	83 966.01 \$

ATTENDU QUE Monsieur Francis Leclerc, ingénieur à la MRC du Domaine-du-Roy a analysé la soumission et qu’elle est conformes ;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Monsieur Alain Chamberland et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter la plus basse soumission conforme et d’accorder le contrat à Asphalte Henri Laberge inc. pour un montant de quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-six dollars et une cent) (83 966.01\$) avant taxes.

Cette dépense sera financée à même le surplus accumulé et toute subvention pouvant être reçus en paiement d’une partie ou de la totalité de la dépense.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT ET ACCELÉRATION- ASPHALTAGE RANG SAINT-HILAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-André a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennal/triennal du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

2021-118

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-André s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-André choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

L'estimation détaillée du coût des travaux ;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, Madame Maude Tremblay agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Madame Claudia Tremblay, appuyé par Monsieur Gilbert Tremblay, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-André autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

VARIA

11.1) Monsieur le maire informe les citoyens présents qu'à partir du 1^{er} août 2021, le site de dépôt des pneus situés en arrière du Parc Jardin est fermé, donc les personnes qui désirent se départir de leurs vieux pneus devront se présenter dans un écocentre.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions

2021-119

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 00.

Gérald Duchesne
Maire

Maude Tremblay
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Gérald Duchesne, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec